



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de la santé et des services
sociaux**

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le
projet de loi n° 31 – Loi modifiant principalement la Loi
sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains
services

Procès-verbaux des séances des 2, 3 et 8 octobre 2019

**Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 1063-20191009**

2019

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 2 OCTOBRE 2019	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES (suite).....	3
AUDITIONS (suite)	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 3 OCTOBRE 2019.....	4
AUDITIONS (suite)	5
TROISIÈME SÉANCE, LE MARDI 8 OCTOBRE 2019	7
AUDITIONS (suite)	8

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mercredi 2 octobre 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 31 – Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services (Ordre de l'Assemblée le 24 septembre 2019)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président
- M. Ciccone (Marquette)
- M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et services sociaux
- M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé, en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M^{me} McCann (Sanguinet), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M. Thouin (Rousseau)
- M. Tremblay (Dubuc)
- M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et services sociaux

Autre député présent :

- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Ordre des pharmaciens du Québec :

- M. Bertrand Bolduc, président
- M^{me} Manon Lambert, directrice générale et secrétaire
- M. Patrick Boudreault, directeur des affaires externes et du soutien professionnel

Fédération des pharmaciens du Québec :

- M. Nicolas Bergeron, président
- M^{me} Thina Nguyen, directrice générale
- M^{me} Nirvishi Jawaheer, vice-présidente pour la formation continue

Association québécoise des pharmaciens propriétaires :

M. Jean Thiffault, président

M. Jean Bourcier, vice-président

M^{me} Marie-Josée Crête, directrice, Négociation et affaires juridiques

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes :

M^{me} Lyne Duhaime, présidente, ACCAP-Québec

M. François Cholette, directeur principal aux Affaires juridiques, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, Desjardins

M. Michel Paquet, vice-président adjoint et conseiller juridique, Affaires réglementaires et relations publiques, Manuvie

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec :

D^r Louis Godin, président

D^r Marc-André Amyot, premier vice-président

D^r Sylvain Dion, deuxième vice-président

M^c Pierre Belzile, directeur, Service juridique

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 54, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Il est convenu de reporter les remarques préliminaires à 15 heures.

AUDITIONS

La Commission entend l'Ordre des pharmaciens du Québec.

À 12 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des pharmaciens du Québec.

À 12 h 58, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de permettre à M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) de participer à la séance.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES (suite)

M^{me} McCann (Sanguinet), M. Fortin (Pontiac), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M. Zanetti (Jean-Lesage) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires.

À 15 h 56, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes.

À 16 h 39, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

À 17 h 22, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 3 octobre 2019, après les affaires courantes.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

Luc Provençal

SM/vb

Québec, le 2 octobre 2019

Deuxième séance, le jeudi 3 octobre 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 31 – Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services (Ordre de l'Assemblée le 24 septembre 2019)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président

- M. Ciccone (Marquette)
- M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et services sociaux
- M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé, en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M^{me} McCann (Sanguinet), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M. Thouin (Rousseau)
- M. Tremblay (Dubuc)
- M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et services sociaux

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec :

- M^{me} Karina Savoie, présidente
- M^{me} Stéphanie Roussin, trésorière

Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec :

- M. François Paradis, président
- M^{me} Linda Vaillant, directrice générale

Collège des médecins du Québec :

- D^r Mauril Gaudreault, président
- D^r Richard Rouleau, administrateur et président du comité mixte Collège des médecins du Québec – Ordre des pharmaciens du Québec
- M^e Linda Bélanger, directrice adjointe, Direction des services juridiques

Association des bannières et des chaînes de pharmacies du Québec :

M. Denis M. Roy, président

M. Hugues Mousseau, directeur général

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 35, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec.

À 12 h 20, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec.

À 13 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Collège des médecins du Québec.

À 15 h 42, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des bannières et des chaînes de pharmacies du Québec.

À 16 h 27, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 8 octobre 2019, à 10 heures.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Sabine Mekki

Luc Provençal

SM/vb

Québec, le 3 octobre 2019

Troisième séance, le mardi 8 octobre 2019

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 31 – Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services (Ordre de l'Assemblée le 24 septembre 2019)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président

- M. Benjamin (Viau)
- M. Bussière (Gatineau) en remplacement de M^{me} Guillemette (Roberval)
- M. Ciccone (Marquette)
- M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de santé, en remplacement de M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M. Lévesque (Chapleau)
- M^{me} McCann (Sanguinet), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M. Thouin (Rousseau)
- M. Tremblay (Dubuc)
- M. Zanetti (Jean-Lesage), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et services sociaux

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association canadienne du médicament générique :

- M. Jim Keon, président
- M. Éric Lamoureux, directeur Québec
- M. Christian Ouellet, directeur des Affaires gouvernementales, Sandoz Canada

Réseau FADOQ :

- M^{me} Gisèle Tassé-Goodman, présidente
- M. Danis Prud'homme, directeur général
- M. Philippe Poirier-Monette, conseiller en droits collectifs

Fédération des médecins spécialistes du Québec :

- D^{re} Diane Francoeur, présidente

- M. Jacques Tétrault, directeur des affaires publiques et communication
- D^r Yohann St-Pierre, pédiatre, conseiller et représentant des régions éloignées

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec :

- M. Luc Mathieu, président
- M^{me} Carolyne Roy, directrice adjointe, Pratique infirmière avancée et relations avec les partenaires
- M^e Marie-Claude Simard, directrice, Affaires juridiques

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 10 heures, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Association canadienne du médicament générique.

À 10 h 46, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Réseau FADOQ.

À 11 h 26, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 36, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

À 16 h 30, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 16 minutes.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

L'audition se poursuit.

À 16 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 24, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Le président de la Commission,

Sabine Mekki

Luc Provençal

SM/vb

Québec, le 8 octobre 2019

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes	003M
Association canadienne du médicament générique	013M
Association des bannières et des chaînes de pharmacies du Québec	005M
Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec	006M
Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec	004M
Association québécoise des pharmaciens propriétaires	001M
Collège des médecins du Québec	010M
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec	009M
Fédération des médecins spécialistes du Québec	017M
Fédération des pharmaciens du Québec	008M
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	011M
Ordre des pharmaciens du Québec	002M
Réseau FADOQ	012M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association des étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal	007M
Association générale des étudiants en pharmacie de l'Université Laval	
Centrale des syndicats du Québec	015M
Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal	014M
Faculté de pharmacie de l'Université Laval	
Médicaments Novateurs Canada	016M